



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19043003

Déposé / Reçu le

18 MARS 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0894 813 815**

Dénomination

(en entier) : **American Management Association Europe**

(en abrégé) : **AMA Europe**

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Aqueduc 118, 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination commissaire

Extrait des résolutions écrites des actionnaires dd. 14/03/2019.

Les actionnaires adoptent à l'unanimité les résolutions suivantes :

(1) Nomination de Grant Thornton Bedrijfsrevisoren – Réviseurs d'Entreprises BV CVBA, ayant son siège social à Potvlietlaan 6, 2600 Anvers, pour les fins de son mandat représentée par Ria Verheyen, réviseur d'entreprises, en qualité de commissaire de la Société. Le commissaire est nommé avec effet au 30 Septembre 2018 et pour une durée légale renouvelable de trois ans jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se prononcera sur les comptes annuels de exercice social qui sera clôturé le 31 mars 2021.

(2) Octroi d'une procuration spéciale à Mme Susana Gonzalez Melon, M Michiel Fraussen, Mme Marie Catherine Luyten, Mme Esther Remy et tout autre avocat ou paralegal d'Allen & Overy (Belgium) LLP, ayant élu domicile à Avenue de Tervueren 268A, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, avec le droit d'agir individuellement pour le compte de la Société et avec pouvoir de substitution, afin de représenter la Société concernant les obligations de dépôt et de publication des présentes résolutions telles que prévues par le C. Soc. La présente procuration implique que le détenteur de la procuration peut effectuer toute action nécessaire ou utile en lien avec ces obligations de dépôt et de publication, en ce compris, mais sans se limiter, à la rédaction, l'exécution et la signature de tout document, tout instrument, toute action et toute formalité et donner toute instruction nécessaire ou utile afin de déposer les présentes résolutions auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent aux fins de leur publication aux Annexes du Moniteur belge.

Susana Gonzalez Melon
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).